



Etablissement médico-social

Formulaire PROCÈS-VERBAL

FO 190
Page 1 sur 6

Version 4 / 04.2008

Séance Soirée des apprentis 2008
Date Lundi 15 septembre 2008
Horaire 18h-19h
Lieu Salle de cours

➤ Participants

	Noms / prénoms	Remarques
Président de séance	Mr Azau	
Auteur du PV	Camille Thélin	
Participants	Laure, Vanessa, Aline, Eve, Anouk, Sabina, Rolando, Fanny, Andreia, Véronique, Rosita, Karin, Camille, Mr Azau.	
Excusés	Jorge, Shamsa	Non excusés: Sava, Rebecca, Nadine, Sandrine

Sujets	Remarques
Introduction par Mr Azau	<p>La fondation Mont-Calmé a parmi ses objectifs la participation active à la formation professionnelle depuis le début. En effet, la Fondation a toujours eu le souhait d'avoir un personnel formé.</p> <p>Mr Azau siège au comité de la Fors (social). Il travaille sur la loi sur la formation professionnelle à propos de la formation duale depuis 2004.</p> <p>Les apprentissages sont compris par différents organismes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les écoles• Les Ortra• Les entreprises <p>Mr Azau s'implique aussi dans la commission des examens. Mme Gorlaczyk et Mme Thélin sont très impliquées aussi.</p> <p>Dans l'institution, plusieurs professionnels donnent des cours, participent au suivi des formations dans l'institution. Il y a des travaux à rendre, des examens blancs...</p> <p>L'encadrement des apprentis à Mont-Calmé est donc rigoureux dans chaque formation, par des formateurs en entreprise.</p>



Etablissement médico-social

Formulaire PROCÈS-VERBAL

FO 190
Page 2 sur 6

Version 4 / 04.2008

Présentation de l'encadrement des ASE par Mme Camille Thélin

Administratif

Retards et absences :

- Toujours prévenir Camille (téléphone, e-mail...)
- Au bout de 4 retards ou absences injustifiées, entretien avec Mr Azau, directeur.

Problèmes :

- Si l'apprenti rencontre des soucis particuliers en lien ou non avec le travail, il est préférable d'en parler avec Camille qui pourra alors aider l'apprenti en fonction des situations.

Vacances :

- Les vacances d'été doivent être posées au printemps
- Toutes autres vacances doivent être données au moins un mois à l'avance sinon risque de refus
- Pas plus de 3 semaines de vacances consécutives

Frais :

- Matériel scolaire (stylos, cahiers, classeur, 1 livre) offerts
- Cours interentreprises : frais de transport, repas, cours offerts
- 1^{ère} année : repas offerts (600- salaire)
- 2^{ème} année : repas payants (900- salaire)
- 3^{ème} année : repas payants (1200- salaire)
- Gymnasiens 3^{ème} année 42 semaines : repas offerts si menu du CHUV commandé
- Les notes de frais doivent être apportées à Camille pour les viser, avant de passer vers la comptabilité.

Notes :

- Si les notes sont insuffisantes (en dessous de 4) alors révisions avec Camille chaque semaine durant le semestre qui suit.

Respect des délais :

- Si retard dans les demandes de travaux (séquences de travail, élaboration de projet) alors l'apprenti devra préparer ce travail sur un ordi dans le bureau de Camille.



Suivi / Encadrement

- Au moins un entretien par semaine avec Camille
- Guide méthodique, plan de formation, séquences de travail, élaborations de projet, planning...
- Voir agenda google à la réception
- En 1^{ère} année, principalement au SSC + 1 mois stage en soins + **après 16h sur les étages mini-activités/discussions avec les résidents**
- En 2^{ème} année, échange
- En 3^{ème} année, Réalité ASE sur les étages ou en UAT

Stages / Echanges

- Echanges dans les secteurs du handicap et de l'enfance (nécessaires durant la 2^{ème} année)
- SSC (passage nécessaire dans toutes les animations)
- Soins (1 stage nécessaire comprenant la toilette, connaissance des dossiers des résidents, système qualité et transmission + rapport de stage)
- UAT :
 - Mont-Calme
 - Palmiers
 - Epalinges
- Cafétéria
- Buanderie
- Ménage
- Appartements protégés d'Epalinges

Formations internes

- Possibilité de suivre les formations internes en faisant une demande auprès de Mme Zweili via le document de demande de formation du système qualité.

Rencontre des apprentis

- Une fois par mois
- Préparation de projets en commun
- Maintient de la bibliothèque
- Etude de texte
- Questions/ réponses
- Travail d'équipe
- Prochaine rencontre : **Lundi 13 octobre 2008 de 16h à 17h** (pas les 3^{èmes} années ASE)

Un site internet pour les apprentis est en construction avec Jacques et Camille.

**Présentation de l'encadrement
des GEI par Mme Karin
Goralczyk**

Mme Goarlczyk encadre 2 apprentis Gestionnaire en Intendance (GEI) : Shamsa en 3^{ème} année et Fanny en 1^{ère} année. Il y a aussi deux personnes qui suivent cette formation en cours d'emploi. Elles doivent passer dans plusieurs secteurs de Mont-Calme pour atteindre leurs objectifs de formation, soit :

1. Habitat et technique de nettoyage

- Connaissance des règles d'hygiène
- Connaissance des matériaux
- Connaissance des produits
- Méthode de nettoyage
- Utilisation des machines
- Règle de sécurité

2. Entretien du linge

- Connaissance des règles d'hygiène
- Connaissance des tissus
- Connaissance des produits
- Utilisation des machines
- Pratique du repassage et du calandrage
- Travaux de couture

3. Accueil et service

- Mise en place
- Décoration
- Service à table

4. Alimentation et restauration

- Connaissance des produits alimentaire
- Travail en cuisine
- Calcul des prix de revient
- Etablir des menus équilibrés

5. Santé et domaine social

- Qualité de l'écoute (empathie)
- Connaissances élémentaires des soins
- Gestion du stress

6. Administration

- Connaissance de base de l'outil informatique
- Formulaires internes
- Quittance et établissement de facture
- Notion de comptabilité
- Répondre à du courrier (lettre, ...)

7. Culture générale

- Langue et orthographe française
- Système de santé et EMS
- Assurances
- Politique de santé
- Législation

8. Sport

- Activité physique
- Sport et santé



Etablissement médico-social

Formulaire PROCÈS-VERBAL

FO 190
Page 5 sur 6

Version 4 / 04.2008

Présentation de l'encadrement des ASSC par Mme Rosita Pedezert et Véronique

Mme Pedezert est ICUS en Psychogériatrie (Bâtiment Sud) et responsable de l'UAT de Mont-Calmé. Elle encadre :

- Vanessa, 3^{ème} année ASSC à l'école de la Chaux-de-fonds
- Aline, 1^{ère} année ASSC à l'école de St-Loup

Les apprentis ASSC ont des cours blocs. En institution, elles travaillent dans les soins le matin, et les après-midis elles apprennent la théorie avec Mme Pedezert. Aline qui est en 1^{ère} année sera coachée par Vanessa au début, qui a déjà acquis un grand nombre de compétences.

Véronique qui travaille en gériatrie (Bâtiment Nord) remplace Guilaine (Infirmière) qui formera Andreia qui vient de commencer son apprentissage après 3 semaines de cours blocs. Andreia sera aussi suivie par Camille Thésauri aide-soignante du 1er Nord.

Auto-présentation des apprentis

- Rolando : En 3^{ème} année ASE, en échange avec Jorge, à la garderie de la Cité avec des enfants de 4-5 ans. A fait un 1^{er} échange à St Barthélémy au Centre social et curatif du Château. A Mont-Calmé, il est principalement à l'UAT des Palmiers.
- Laure : Principalement aux appartements protégés et à l'UAT d'Epalinges. Elle a fait un échange de 6 mois en garderie, puis 3 mois en toxicodépendance
- Eve : En 2^{ème} année, en échange avec Sandrine, à la garderie d'Epalinges. Eve travaille en garderie depuis ses 15 ans. Elle remarque que la prise en charge est différente suivant les secteurs.
- Anouk : En 1^{ère} année ASE, elle a beaucoup d'expériences dans l'enfance que ce soit en Suisse ou en Angleterre. Elle avait des appréhensions mais elle est rassurée car l'encadrement est bien présent à Mont-Calmé. Elle va en cours à Yverdon.
- Sabina : En 1^{ère} année ASE, elle a travaillé avec des enfants. Comme sa mère travaille à Mont-Calmé, elle fait son apprentissage ici. Elle n'avait pas forcément envie de travailler auprès de personnes âgées mais finalement elle est contente d'être là.
- Vanessa : C'est sa 1^{ère} expérience en tant qu'ASSC (3^{ème} année). Elle a de la chance d'être encadrée par Mme Pedezert.
- Aline : En 1^{ère} année ASSC, elle a travaillé les étés au CHUV en cardiologie, elle aime les soins, elle est motivée. Elle a déjà fait un stage dans un EMS à La Sarraz.
- Fanny : Fanny était au Cofop pendant 2 ans. Elle a réussi son attestation d'Employée en Intendance (EEI). A présent elle commence le CFC de GEI à l'école de Fribourg.
- Andreia : En 1^{ère} année ASSC, elle a toujours voulu faire des soins.



Etablissement médico-social

Formulaire PROCÈS-VERBAL

FO 190
Page 6 sur 6

Version 4 / 04.2008

Commentaires	<ul style="list-style-type: none">• L'école des ASSC convoque les formateurs pour un meilleur suivi des apprentis. Ils communiquent les résultats comme pour les autres apprentissages. En 3^{ème} année ils doivent faire un stage ailleurs pour améliorer certaines techniques.• Il y a eu des soucis avec l'école de Morges que ce soit pour les GEI que pour les ASE. A présent cela va mieux.• Il y a la possibilité de poursuivre des études dans le tertiaire après certains CFC comme<ul style="list-style-type: none">○ Maître socioprofessionnel○ Educateur de la petite enfance○ ...○ Il y a parfois des exigences d'entrée avec les accords de Bologne afin d'évaluer le niveau de formation...• A Mont-Calmé, nous ne prenons que des ASE de la variante généraliste car cela permet d'avoir plus de possibilité pour l'apprenti par la suite.• Les commissaires d'apprentissage sont là pour suivre si la formation se passe bien. Vous pouvez toujours les contacter si cela ne se passe pas bien...
Témoignages	<ul style="list-style-type: none">• Souvent quand on dit que l'on travaille auprès de personnes âgées, les réactions sont négatives comme « ca doit être difficile », « ca doit pas sentir bon »... Il y a un refus de la société. Mais quand on montre tout ce qu'on peut faire avec les résidents à Mont-Calmé, les gens sont épatés. On est fier de montrer tout ça, c'est valorisant et on est content d'aller travailler. C'est une chance d'être à Mont-Calmé. On aime ce que l'on fait. Il y a aussi une grande richesse à faire des échanges. Il faut savoir faire preuve d'adaptation et de bon sens.

**Merci à tous les apprentis pour leur présence.
Nous leur souhaitons la bienvenue à Mont-Calmé et un excellent apprentissage !**